

ÊTRE SALARIÉ DANS UN CENTRE DE SOINS À DEUX PAS DE LA MONTAGNE, ÇA VOUS TENTE ?

Le **centre de soins du Pays de Gex** est une structure dédiée aux **soins non programmés**, publique, non hospitalière, basée à Gex. Ouvert du lundi au samedi matin, le centre ne fait pas de suivi patient (**régulation en amont** par le centre 15). Les rendez-vous sont organisés à la journée.

Solution novatrice entre le cabinet du médecin traitant et le service d'urgences, le centre est aussi **cabinet de montagne** (station du Col de la Faucille à 15 mn) et est équipé pour accueillir de la traumatologie légère grâce à son **plateau technique** (radiologie et biologie).

Les médecins travaillent dans une équipe composée d'infirmiers aux pratiques avancées et de secrétaires médicales. La partie administrative est entièrement prise en charge par le personnel de l'intercommunalité.

Missions du médecin salarié

- Pratiquer des soins de médecine générale et petite traumatologie.
- Assurer des consultations médicales programmées à la journée (régulation du 15).
- Assurer la prise en charge de la traumatologie liée à la station de ski.
- Utiliser du matériel de radiologie (formation Association des Médecins de montagne fournie).
- Participer à la PDSA.
- Participer aux réunions et au bon fonctionnement du centre.
- Participer aux actions de prévention de la santé de l'interco.

Conditions du salariat

- **Médecins généralistes** : CDD 3 ans renouvelable 1 fois, puis CDI.
- Internes non thésés : CDD 3 mois renouvelable.
- Rémunération selon expérience de **3500 € à 6000 € nets/mois** et **13^{ème} mois**.
- Couverture sociale intégrale (maladie, maternité...).
- Temps complet : **39h/semaine (49 jours congés)** - temps partiel possible.
- Formation continue prise en charge.
- Possibilité prise en charge du **logement**.
- Places en crèche garanties.


Remplacement

- Jours fixes en semaine ou temps plein ou partiel sur une période déterminée.
- Contrat minimum de 17.5h/semaine.

Vacances

- < 16h/semaine.
- 8h ou 4h par jour.
- Taux horaire : 45€ net.

CONTACT :

 06 31 09 47 22

 sante@paysdegexagglo.fr

Pays de Gex
●●●●●
agglo